

mesure également, quels étaient les rapports de Vladimir Ilitch avec certains camarades. Je citerai quelques exemples.

LE MONOPOLE DU COMMERCE EXTERIEUR

40. A la fin de 1922, un très sérieux désaccord éclata au Comité Central au sujet du monopole du commerce extérieur. En aucune façon, je ne veux après coup en grossir l'importance, mais tout de même le groupement politique qui se forma au Comité Central autour de cette question est suffisamment caractéristique.

Sur l'initiative du camarade Sokolnikov, le Comité Central adopta une décision qui faisait une brèche sérieuse au monopole du commerce extérieur. Vladimir Ilitch était absolument opposé à cette décision. Ayant appris par Krassine que je n'étais pas à la session du Comité Central et que je me prononçais contre la décision prise, Lénine entra en correspondance avec moi. Jusqu'à présent ces lettres n'ont pas été publiées, pas plus que la correspondance de Lénine avec le Bureau Politique sur la question du monopole du commerce extérieur. La censure qui sévit sur l'héritage de Lénine est des plus implacables. On imprime deux, trois mots écrits par Lénine sur un bout de papier si — directement ou indirectement — ils peuvent atteindre l'Opposition. On ne publie pas des documents d'une grande importance de principe si — directement ou indirectement — ils heurtent Staline.

Je donnerai connaissance de lettres de Lénine concernant cette question :

« Camarade Trotsky,

« Je vous envoie une lettre de Kreslinsky, faites savoir rapidement si vous êtes d'accord. Je lutterai à la session pour le Monopole. Et Vous ?

« Votre LENINE. »

« P.-S. ... Le mieux serait de nous la retourner aussitôt que possible. »

« Aux camarades Froumkine et Stomoniakov (1), copie à Trotsky,

« En raison de l'aggravation de ma maladie, je me vois contraint de ne pouvoir assister à la session. Je me rends parfaitement compte à quel point j'agis maladroitement et même pire que cela à votre égard, mais de toute façon il ne me serait pas possible d'intervenir avec tant soit peu de succès. Aujourd'hui, j'ai reçu du camarade Trotsky la lettre ci-jointe avec laquelle je suis d'accord dans tout ce qu'elle a d'essentiel, à l'exception peut-être des dernières lignes sur le Gosplan. J'écrirai à Trotsky pour lui faire part de mon accord et pour le prier, étant donné ma maladie, de se charger à la session, de la défense de ma position.

« Je crois qu'il est bon de diviser cette défense en trois parties :

« 1° La défense du principe essentiel du monopole du commerce extérieur — son établissement total et définitif.

« 2° La transmission à une Commission spéciale de l'examen le plus détaillé des plans d'ordre pratique pour la réalisation de ce Mo-

avec lesquels Lénine « complétait » contre la majorité (1) Camarades n'appartenant pas au Comité central, au Comité central.

nopole déposé par Avanessov. Dans cette Commission, les délégués du Commissariat du Commerce Extérieur doivent figurer au moins en nombre égal.

« 3° La question du travail du Gosplan doit être mise à part. Au demeurant, je suppose que je ne serai pas en désaccord avec Trotsky s'il se borne à demander que le Gosplan, qui est placé sous le signe du développement de l'industrie d'Etat, ait à faire connaître son opinion dans tous les domaines de l'activité du Commissariat du Commerce Extérieur.

« J'espère encore pouvoir écrire demain ou après-demain et vous envoyer la déclaration que j'ai l'intention d'adresser à la session du Comité Central sur le fonds de la question. De toute façon, j'estime que l'importance de principe de cette question est tellement grande que je devrai, au cas où, à la session, l'accord ne pourrait se faire, porter la question devant le Congrès. D'autre part, sans plus attendre, je mettrai la fraction du Parti Communiste du prochain Congrès des Soviets au courant du désaccord actuel.

12/XII-22.

« LENINE. »

« Au camarade Trotsky, copie à Froumkine et Stomoniakov,

« Camarade Trotsky,

« J'ai reçu votre opinion sur la lettre de Kreslinsky et sur les plans d'Avanessov. Il me semble qu'entre nous il y a un maximum d'accord, et je pense que la question du Gosplan posée comme elle est en ce moment exclut (ou écarte) la discussion de savoir s'il est nécessaire au Gosplan d'avoir des droits actifs. De toute façon, je vous prie instamment de vous charger, à la prochaine session, de la défense de notre point de vue commun sur la nécessité absolue de maintenir et d'affermir le monopole du commerce extérieur.

« Etant donné que la session précédente a adopté là-dessus une décision qui va totalement à l'encontre du monopole du commerce extérieur, et que, dans cette question, il est impossible de reculer, je pense, comme je le dis dans ma lettre à Froumkine et à Stomoniakov, qu'au cas où nous serions battus sur cette question, nous devons la porter devant le Congrès du Parti. Dans ce but, il sera nécessaire de faire un bref exposé de nos désaccords devant la fraction du Parti du prochain Congrès des Soviets. Si j'en ai le temps, je rédigerai cet exposé et je serai très content que vous fussiez de même. L'hésitation qui se manifeste sur cette question nous fait un tort inouï, et les arguments que l'on fait valoir contre, consistent uniquement à accuser l'appareil d'imperfection. Mais, chez nous, l'appareil se distingue partout par son imperfection, et si l'on renonçait au monopole à cause de l'imperfection de l'appareil, cela équivaldrait à jeter le poupon avec l'eau de la baignoire.

13/XII-22.

« LENINE. »

« Au camarade Trotsky,

« Camarade Trotsky,

« Je vous renvoie la lettre que j'ai reçue aujourd'hui de Froumkine. Je pense également qu'il est absolument nécessaire d'en finir une fois pour toutes avec cette question. Si la crainte se manifeste que cette question me tourmente, et qu'elle peut même influencer sur

l'état de ma santé, j'estime que c'est une opinion foncièrement erronée, car le retard qui rend notre politique tout à fait instable sur une des questions essentielles me tourmente mille fois plus. C'est pourquoi j'attire votre attention sur la lettre ci-jointe, et je vous prie instamment d'appuyer la discussion immédiate de cette question. Je suis persuadé que si nous sommes menacés d'être battus, il y a beaucoup plus d'avantages à l'être avant le Congrès du Parti, et à s'adresser tout de suite à la fraction du Congrès, que d'être battus après le Congrès. Le compromis suivant est peut-être acceptable : pour le moment, nous prenons la décision de confirmer le Monopole, et au Congrès du Parti, nous posons quand même la question, et nous en convenons tout de suite. Je pense que dans l'intérêt de notre cause, nous ne devons en aucun cas accepter d'autre compromis.

15/XII-22.

« LENINE. »

« Camarade Trotsky,

« J'estime que nous nous sommes complètement mis d'accord. Je vous prie de faire part à la session de notre solidarité. J'espère que notre décision passera, car une partie de ceux qui ont voté contre en Octobre passe à présent partiellement ou entièrement de notre côté.

« Si, au pis aller, notre décision n'est pas adoptée, nous nous adresserons à la fraction du Congrès des Soviets, et nous l'informerons que nous portons la question devant le Congrès du Parti.

« Dans ce cas, tenez-moi au courant, et j'enverrai ma déclaration.

« Si cette question venait à être retirée de la session actuelle (ce que je ne crois pas et contre quoi évidemment il vous faudrait en notre nom protester de toutes vos forces), je pense que vous devriez quand même vous adresser à la fraction du Congrès des Soviets, et exiger que la question soit portée devant le Congrès du Parti, car des hésitations ultérieures sont absolument inadmissibles.

« On peut laisser chez vous jusqu'après la session, tous les matériaux que je vous ai envoyés.

15/XII-22.

« VOTRE LENINE. »

« Léon Davidovitch,

« Aujourd'hui le professeur Fürster a autorisé Vladimir Ilitch à dicter une lettre, et il m'a dicté la lettre suivante à votre intention :

« Camarade Trotsky,

« Il semble que nous avons réussi à occuper la position sans tirer une balle par un simple mouvement de manœuvre. Je propose de ne pas s'en tenir là et de continuer l'offensive, et dans ce but de faire passer la proposition de poser au Congrès du Parti la question de l'affermissement du monopole du commerce extérieur et des mesures à prendre pour en améliorer l'application. Informez-en la fraction du Congrès des Soviets. J'espère que vous n'y verrez pas d'objections et que vous ne refuserez pas de faire le rapport à la fraction.

« N. LENINE. »

« V. I. demande à ce que vous lui fassiez connaître la réponse par téléphone.

21/XII-22.

« N. K. OULIANOVA. »

La teneur comme le ton des lettres précitées n'ont pas besoin de commentaires. Sur la ques-

tion du commerce extérieur, le Comité central adopta une nouvelle décision qui annulait la précédente. C'est à cela que fait allusion la plaisanterie de la lettre de Lénine sur la victoire remportée « sans tirer une balle ».

Pour conclure, il ne reste plus qu'à se demander ce qui se serait passé si Trotsky s'était trouvé parmi ceux qui ont voté la décision transgressant le monopole du commerce extérieur et si Staline, d'accord avec Lénine, avait combattu pour faire annuler cette décision. Quelle quantité de livres, de brochures, de diatribes eût été imprimée pour démontrer la déviation koulak et petite-bourgeoise de Trotsky !

LA QUESTION DU GOSPLAN

41. J'attribuais le gaspillage à l'absence d'un plan pour notre économie en général. Sur la question de la direction du plan et du rôle du Gosplan, il y eut des discussions au Bureau Politique et notamment entre Vladimir Ilitch et moi. Il y en eut au sujet du personnel des organes de Plan. Dans sa lettre aux membres du Bureau politique sur la question du Gosplan, Vladimir Ilitch, écrivit ce qui suit :

« A propos de l'octroi de fonctions législatives au Gosplan,

« Il me semble que depuis longtemps cette idée a été mise en avant par le camarade Trotsky. Je m'y suis déclaré opposé parce que je trouvais que, dans ce cas, il y aurait un manque total de liaison dans le système de nos institutions législatives. Mais, après un examen attentif de la question, j'estime qu'au fond il y a là une idée saine, à savoir, que le Gosplan est tenu quelque peu à l'écart de nos institutions législatives bien que ce soit lui qui, par les hommes compétents, les experts et les représentants de la science et de la technique qu'il réunit, dispose au fond du plus grand nombre de données pour se prononcer en tout état de cause sur les questions...

« Dans ce sens, je pense que l'on peut et que l'on doit accueillir l'idée du camarade Trotsky, sauf en ce qui concerne la présidence du Gosplan soit par un de nos chefs politiques, soit par un représentant du Conseil Supérieur de l'Economie Nationale (27 décembre 1922). »

Nous avons trouvé plus haut une allusion à ces désaccords, dans les lettres que Lénine m'écrivit sur la question du monopole du commerce extérieur. Lénine proposait alors d'écartier cette question en la désignant d'un terme — quelque peu impropre — de question des droits actifs du Gosplan. En insistant pour que l'on affermisse le Gosplan par tous les moyens, et pour qu'en lui subordonne tout le travail de plan des autres départements, je n'avais pas proposé d'investir le Gosplan de droits administratifs, car je considérais qu'ils devaient, comme par le passé, rester concentrés dans les mains du Conseil du Travail et de la Défense. Mais là n'est pas l'essentiel. Tant par le caractère que par le ton de la lettre en voit avec quelle tranquillité, en se plaçant simplement au point de vue du travail, Lénine appréciait les désaccords qui avaient eu lieu précédemment, proposant au Bureau Politique de résoudre ces désaccords en se rapprochant très fortement des idées que j'avais défendues. Pourtant, combien n'a-t-on pas menti au Parti sur cette question !